



**F
S
U
9
4**

Fédération Syndicale Unitaire du Val de Marne

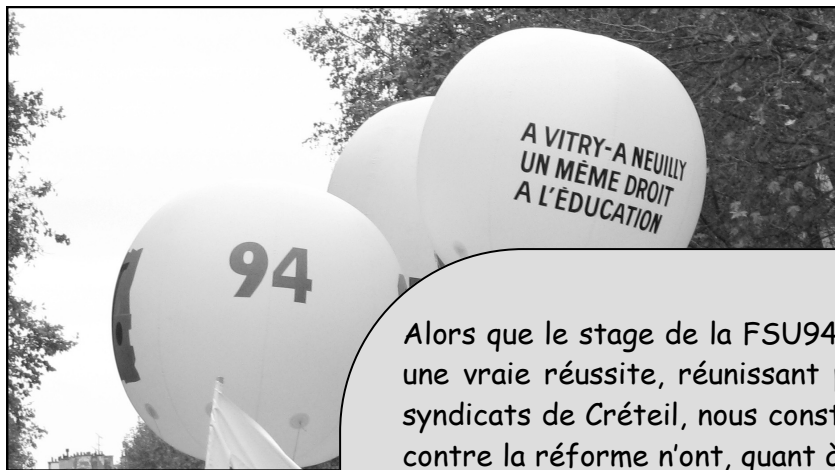
SNASUB, SNCS, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNETAP-PJJ, SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNUEP, SNUipp, SNUPDEN, UNATOS.

Bulletin n° 95
Dec 2013 1,50€



En 1981,
les dividendes versés
aux actionnaires
représentaient
10 jours de travail
par salarié.

En 2012,
45 jours!



EDITORIAL

Sommaire

- 2 Edito
- 3 Réforme des retraites
- 7 Pouvoir d'achat

Rédaction:
Catherine Anglesio
Emmanuelle Jollet
Laurence Trublereau

Tirage: Guy Malzac

Alors que le stage de la FSU94 sur les retraites d'octobre 2013 a été une vraie réussite, réunissant plus de 120 personnes à la Maison des syndicats de Créteil, nous constatons que les différentes mobilisations contre la réforme n'ont, quant à elles, pas été un franc succès... Comme si le « on ne peut pas faire autrement » l'avait emporté, ou bien que les formes de mobilisation (manifestations, grèves, ...) ne trouvaient plus d'écho chez les salariés.

En attendant, cette réalité profite aux dividendes: en 1981, les dividendes versés aux actionnaires représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières, alors qu'en 2012, ils en représentent 45 jours. L'obsession des actionnaires est d'atteindre des taux de rentabilité de leurs capitaux de 15%, ce qui pèse négativement sur l'économie.

Le MEDEF n'en finit pas de se lamenter sur le coût du travail en France et sur les « charges » liées à la protection sociale et aux dépenses publiques et aucune mesure de l'actuel gouvernement n'a remis en cause les intérêts des actionnaires et des grands patrons. La politique actuelle vise en fait à maintenir ce qu'on appelle le coût du capital, c'est-à-dire la ponction des actionnaires sur la valeur créée par les salariés. Alors que, en janvier 2012, la Cour des comptes notait dans un rapport: « S'agissant des allègements généraux sur les bas salaires, leur efficacité sur l'emploi est trop incertaine pour ne pas amener à reconsidérer leur ampleur, voire leur pérennité », le crédit d'impôt compétitivité-emploi est un véritable cadeau fiscal aux entreprises de 20 milliards d'euros sans contrepartie en termes d'investissements et d'emplois. Et ce crédit d'impôt sera en partie financé par les Français avec l'augmentation de 6 à 7 milliards d'euros de la TVA.

Ces arguments ne sont pas ceux que l'on entend sur les medias, bien au contraire, et si le rapport de force est aujourd'hui en faveur du capital et de la finance, notre responsabilité est de continuer à dénoncer ce détournement massif des richesses produites au profit de quelques uns.

Catherine ANGLESIO

Les fausses évidences
« Les fonctionnaires sont privilégiés » FAUX!!!

Des règles différentes mais des taux de liquidation comparable (cf rapport Moreau)

Pour les fonctionnaires,
- le traitement des 6 derniers mois est favorable
- le décompte de la durée d'assurance par jour est défavorable: en 2011, 18% des pensions avec décote dans la FPE et 7% au régime général

Réformes des retraites

Les français souhaitent-ils vraiment que les retraités s'appauvrissent? Que les plus jeunes aient une retraite insuffisante pour subvenir à leurs besoins? Ceux qui ont travaillé toute une vie doivent ils accepter de voir leur revenu diminuer considérablement dès lors qu'ils ne sont plus en état de travailler? Avons-nous fait tous ensemble le choix d'accepter un retour en arrière de deux siècles, pour revenir au système de protection sociale du 19ème?

En 20 ans de réformes, le débat n'a jamais été abordé sous cet angle.

Ces questions fondamentales ont pour enjeux des choix de société. Elles sont pourtant totalement occultées par la médiatisation extrême d'idées toutes faites; le slogan imbécile « il faut travailler plus longtemps parce qu'on vit plus longtemps » va à rebours de l'Histoire et du progrès social.

Les fausses évidences

« On vit plus longtemps, il est normal de travailler plus longtemps. » FAUX!!!

- A qui doit profiter ce progrès? Aux travailleurs ou au patronat, aux actionnaires?

- Du fait de l'augmentation de la productivité, la part de la vie consacré au travail est passé de 2/3 à 1/2 en un siècle. Faire travailler plus longtemps veut mettre fin à cette évolution.

La baisse des pensions de 25 à 30 % en moyenne est le véritable objectif, jamais avoué, des réformes successives depuis 1993. Le choix de bloquer le pourcentage du financement des retraites à 13% du PIB, alors que le nombre de retraités augmente, entraîne inéluctablement cette baisse des pensions.

En quoi ce choix est-il justifié?

Pour maintenir une retraite à taux plein à 60 ans, il faudrait dégager 140 milliards, à l'horizon 2050, soit 7 points de PIB, à mettre en regard avec les 60 milliards de fraude fiscale, et les 60 milliards de fraude sociale, dont 32 milliards de fraude à la TVA.

Par ailleurs, l'augmentation importante des gains de productivité a davantage profité aux actionnaires qu'aux salariés (entre 1993 et 2012, 10pts de PIB ont été transférés de la masse salariale vers le capital) tant au niveau de leur pouvoir d'achat que de leur temps de travail. Quant aux retraités, depuis la fin des années 1990, ils sont exclus de ce partage et connaissent un retour à la paupérisation qui était la leur avant les années 1970.

Le niveau de pauvreté avait baissé dans notre pays, mais on assiste aujourd'hui à une bascule historique.

C'est donc bien le partage des richesses et du temps de travail qui doit être interrogé.



La succession des réformes (1993,2003,2010,2013) n'a fait que plonger davantage les gens dans l'incertitude. Cette précarité dans laquelle les gouvernements nous placent volontairement décrédibilise un peu plus à chaque réforme la capacité des retraites publiques à assurer notre protection future. Ceux qui le peuvent sont de plus en plus sollicités pour prendre des assurances privées, investir dans l'immobilier, ..., au plus grand profit des organismes financiers qui ont donc tout intérêt à fragiliser le système de retraites par répartition. Les plus démunis, et ils seront de plus en plus nombreux, relèvent des minimas sociaux.

C'est le retour à une société rentière digne du 19ème siècle, avec des inégalités de patrimoine au niveau de celles d'avant 1914.

Réformes des retraites

Réforme BALLADUR 1993

Dans le privé:

- passage de la durée de cotisation de 37.5 à 40 annuités
- mise en place de la décote
- calcul des pensions sur les 25 meilleures années de cotisation, au lieu des 10 meilleures.

Pour tous

- Une indexation des pensions de retraite sur l'indice Insee des prix à la consommation, et non plus celui des salaires.

La réforme passe pendant les vacances d'été

Réforme JUPPE 1995

Grèves massives
ABANDONNÉE

Réforme FILLON 2003

Fonction Publique

- passage de la durée de cotisation de 37.5 à 40 annuités
- mise en place de la décote

Pour tous

- passage de 40 à 41.5 annuités

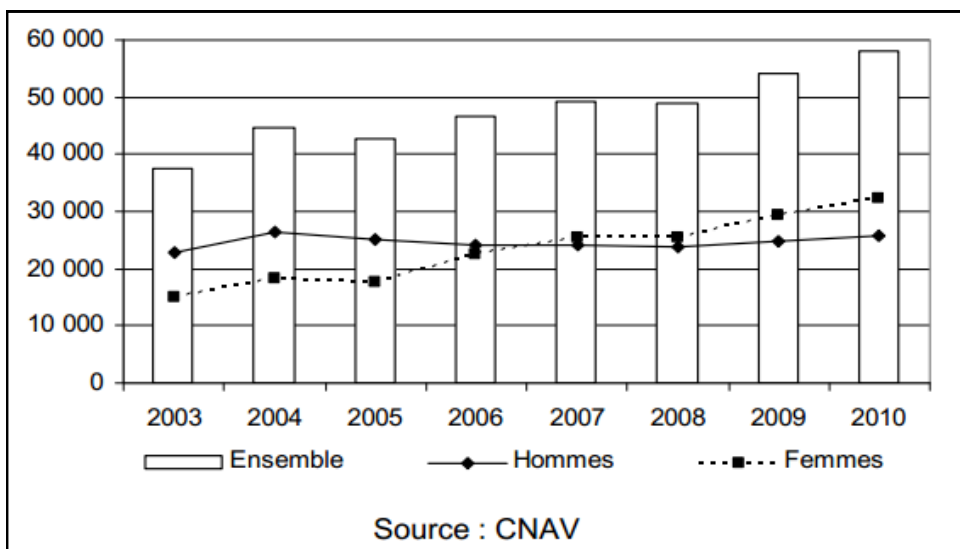
Principales mesures de la réforme 2010 WOERTH

- passage à 62 ans de l'âge légal de départ
- passage de 65 à 67 ans de l'âge à partir duquel ne s'applique plus la décote
- fin de la Cessation Progressive d'Activité
- hausse des cotisations des fonctionnaires
- fin de la validation des services auxiliaires à partir de 2013

Projet 2013

- durée de cotisations à 43 ans
- hausse des cotisations salariales

La méthode phare pour baisser les pensions est l'allongement de la durée de cotisation, ce qui va creuser davantage les inégalités.



Pensions attribuées avec décote au régime général

Les femmes, les jeunes et ceux qui subissent des carrières courtes seront davantage touchés; les femmes, parce qu'elles sont plus souvent que les hommes à temps partiel, sur des emplois précaires et non qualifiés, avec des carrières discontinues (quelle va être la retraite d'une caissière de supermarché à temps partiel?), les jeunes dont l'espérance de travail est

inférieure à la durée exigée pour une retraite à taux plein. En particulier, l'espérance de travail des générations nées à partir de 1973 est de 35 ans alors que la durée de cotisation s'élèvera pour cette tranche d'âge à 43 ans.

Réformes des retraites

Les fausses évidences

« Les inégalités hommes/femmes ne sont pas dues à la retraite. » FAUX!!!

- Allongement et décote creusent les inégalités de carrière et de salaires.
- Les écarts de salaire sont réels (20%, et dans le public 15%) mais les inégalités sont amplifiées à la retraite du fait même des règles de liquidation.
- Les pensions des femmes représentent 53% de celles des hommes (source CNAV)

Les carrières courtes, subies avec des périodes de chômage, seront doublement sanctionnées par l'allongement de la durée de cotisation et le mécanisme de la décote. Ce problème n'est pourtant jamais pris en compte dans les réformes.

Les fausses évidences

« On vit plus longtemps, il est normal de travailler plus longtemps. » FAUX!!!

L'allongement couplé à la décote, c'est aussi

- une double peine pour les plus jeunes dont les emplois se libèrent moins vite et à qui on demande de travailler toujours plus longtemps.

Les faits déjà constatés : tandis que le taux d'emploi des seniors (55 à 65 ans) progressait de 38% à 46% entre 2007 et 2012, le taux de chômage des jeunes (15 à 25 ans) passait de 6,6% à 9,9% (+ 50%)

On nous vole les meilleures années de la retraite, celles entre 60 et 67 ans, toutes ces années où nous avons encore l'espoir d'être en bonne santé.

La jeunesse, engluée par les difficultés croissantes des études et du début de la vie active, avec ses périodes de galère et de stages non rémunérés imposés, voit son aspiration à l'émancipation confisquée.

Les actifs doivent supporter des conditions de travail de plus en plus éprouvantes et les quinquagénaires souhaitent partir le plus vite possible à la retraite.

L'émancipation, dans le travail et hors du travail, devient de plus en plus inaccessible.

On nous dit que la crise serait liée aux déficits publics et au manque de compétitivité. Il faudrait donc réduire les dépenses publiques et abaisser le coût du travail pour sortir de la crise.. Or, les politiques d'austérité aggravent encore la crise. Ce sont des politiques sans fin qui s'autoalimentent car l'objectif n'est pas de réduire les déficits publics mais bien de s'attaquer au droit du travail, à la protection sociale et aux services publics par des réformes structurelles.

Pourtant, le diagnostic établi par la troïka et les gouvernements en place, y compris en France, ne dénonce pas une crise systémique.

Des luttes importantes se sont développées dans certains pays : Grèce,

Espagne,

Portugal, sans parvenir à inverser le cours des choses.

Au Portugal, en Grèce, on licencie des dizaines de milliers d'enseignants. Les gens ont perdu la moitié de leurs revenus en 2 ou 3 ans, et on leur demande de faire encore davantage de sacrifice, sous prétexte « qu'il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin au risque de réduire à néant tous les efforts déjà consentis ».

L'occasion est trop belle pour le pouvoir néolibéral qui utilise le levier de la crise pour faire passer ses réformes. L'argument cynique du « on ne peut pas faire autrement » scandé dans les médias dominants explique-t-il l'absence de mobilisation contre la réforme des retraites? En croyant se protéger du pire on va vers le pire: la prochaine réforme reprendra tout ce qui ne sera pas passé aujourd'hui....

Il suffit de lire le rapport du MEDEF pour savoir ce qui nous attend.



Réformes des retraites

Le fatalisme ambiant est un gros handicap, d'autant que des divisions syndicales apparaissent. Les uns ne croient pas à d'autres solutions possibles, d'autres les connaissent mais, gagnés par un sentiment d'impuissance, ne croient pas à la possibilité de les imposer.

Certains se placent dans une forme d'attente. Les peuples européens, comme pétrifiés, regardent le mur s'approcher en restant immobiles: ce sentiment d'aller dans le mur alimente l'effet de sidération dans l'opinion.

En même temps, la situation sociale est lourde de désespoir, favorisant partout en Europe des mouvements qui cherchent à capitaliser sur ce désespoir.

Il est urgent de montrer que d'autres choix sont possibles et de déconstruire le système de pensée dominant.

La crise existe-t-elle vraiment? N'est-elle pas un outil pour capter les richesses de la planète et les concentrer dans les mains de quelques uns? Depuis le traité de Maastricht, la Banque centrale européenne ne peut plus prêter aux Etats qui sont contraints d'emprunter à des taux d'intérêts élevés à des banques privées. Si la banque de France pouvait prêter sans intérêt, on n'aurait plus de dette en 2024.

En 2008, on a eu l'impression que le libéralisme ne se remettrait pas de la crise. L'Etat est intervenu pour sauver les banques, les théories keynésiennes semblaient les plus pertinentes pour résoudre la crise. Or aujourd'hui le néolibéralisme est revenu sous sa forme la plus radicale et les élites semblent enfermées dans leur schéma mental. Comment ceux qui produisent les richesses peuvent-ils reprendre la main? Il est indispensable de poursuivre le débat collectif et de lutter contre le repli individuel. La mise en concurrence des salariés dresse les peuples les uns contre les autres pour détruire l'Europe sociale.



La Confédération Européenne des Syndicats a un rôle important à jouer; elle a déjà rejeté le traité européen et lancé une mobilisation européenne.

L'un des combats de la FSU est de mener un débat pour réhabiliter la dépense publique qui ne doit pas être considérée comme une charge mais comme un investissement.

D'autres choix sont possibles: lutter contre la fraude fiscale, répartir autrement les richesses au bénéfice de la masse salariale en augmentant les salaires et en réduisant le nombre de chômeurs: il faut mettre en place une réelle politique de l'emploi, ce que ne font ni le crédit compétitivité recherche ni le crédit d'impôt compétitivité emploi (une moyenne de 266 666 euros par emploi créé) accordés sans contrepartie, modifier notre modèle de développement en cessant de dilapider les réserves de la planète. .

Les mesures du gouvernement actuel ne vont pas dans ce sens et restent de ce point de vue dans la continuité du précédent gouvernement. Notre fédération continuera à exercer un esprit critique et à militer en faveur de l'intérêt général.

La FSU continuera à impulser des mobilisations dans l'unité syndicale la plus large possible, sans renoncer à ses revendications.

NOS PRINCIPAUX MANDATS

- Retraite à taux plein à 60 ans: 75% pour 37,5 annuités
- Fin de la décote et de la surcote
- Prise en compte des années d'étude, des années de stage et de chômage
- Aménagement des fins de carrière
- Reconstitution des droits des mères et prise en compte des congés parentaux
- Amélioration des droits des poly pensionnés
- Pensions indexées sur les salaires



LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour vous occuper **sereinement**
de l'avenir des autres, nous vous aidons
à **construire** le vôtre.

> Prêts immobiliers, crédits consommation, épargne, assurances,
tous les services **d'une banque 100% éducation nationale**

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant en Ile de France
Créteil • Evry • Paris Quartier Latin • Paris Haussmann
Versailles • Paris la Défense
Tél. : 0820 09 99 89*

photos : Getty Images

* N° Indigo : 012 4110166